

CONTRAT RESPONSABILITÉ CIVILE SPORTIVE **(GUIDE RC SPORT)**



I. PRESENTATION DU CONTRAT

A. PERSONNES ASSURÉES

- ✓ FRM DE VOILE
- ✓ Joueurs
- ✓ Associations
- ✓ Clubs
- ✓ Entraîneurs / Encadrants

B. RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

Garantit la Responsabilité Civile de la Fédération Sportive en cas d'ACCIDENTS CORPORELS et MATERIELS causés aux tiers.

C. INDEMNITES CONTRACTUELLES (Accidents Corporels subis par les membres) :

Garantit à la personne de l'assuré, le paiement des indemnités contractuelles, au cas où il serait victime d'un accident sportif.

La garantie comprend :

- ☐ **En cas de décès** : le versement d'un capital payable aux ayants droit.
- ☐ **En cas d'incapacité permanente totale** : le versement d'un capital au profit de la victime.
- ☐ **Frais médicaux, chirurgicaux, d'hospitalisation et pharmaceutiques** : consécutifs à un accident sportif.

II. GESTION DE SINISTRES

A. Déclaration des sinistres

Le responsable de l'association sportive s'engage à :

- ✓ Renseigner soigneusement la déclaration d'accident en y mentionnant l'ensemble des informations liées à l'accident sportif récemment survenu avec signature et cachet.
- ✓ Transmettre à l'Assureur dans un délai maximum de 10 jours suivant la date d'accident sous peine de déchéance conformément à l'article 20 du code des assurances

Les documents à fournir pour l'ouverture d'un sinistre:

- ✓ La déclaration d'accident sportif signée et cachetée par le club
- ✓ Copie de bordereau d'assurance
- ✓ Copie de la licence et de la CIN.
- ✓ Copie de la feuille de match, ou P.V. d'entraîneur.

B. Traitement médical et règlement des sinistres

L'assuré est libre de se faire soigner par un prestataire médical de son choix ou par un prestataire médical conventionné .

Si l'assuré opte pour un prestataire médical conventionné

Toutes victimes s'adressant à un médecin conventionné doit fournir une déclaration signée par la ligue et cachetée par la compagnie.

Une demande d'accord doit être adressé à FINASSURE pour approbation de la compagnie, et ce concernant toutes les demandes d'achat de produits pharmaceutique, radiologie, biologie, séances de kinésithérapie....etc.

La compagnie à la faculté de soumettre la victime à une contre visite dans les cas suivants:

- **Demande de radio IRM.**
- **Acte chirurgical ou d'hospitalisation.**

Si l'assuré opte pour un prestataire médical non conventionné :

L'assureur s'engage à rembourser l'assuré, dans la limite des montants garantis et du barème national de référence dans un délai moyen de 30 jours ouvrables, et ce sur présentation de **l'original de dossier médical**

En cas d'IPP: l'assuré doit présenter un certificat médical de guérison précisant le taux d'IPP fixé.

En cas de décès accidentel: l'assureur règle à réception des documents suivants :

- ✓ **Acte de décès,**
- ✓ **Certificat médical de décès,**
- ✓ **Acte d'hérédité,**
- ✓ **Certificats de vie des bénéficiaires,**
- ✓ **Copie du procès verbal de la police ou la gendarmerie en cas d'accident de la voie publique.**

III. PRESTATAIRES CONVENTIONNES

A. Médecins conventionnés

Ville	Médecin de sport	Adresse	Téléphone
CASABLANCA	DR LAZHARI	CENTRE SPECIALISE DE MEDECINE DE SPORT ET DE PODOLOGIE BD MED VI RES ANNASR IM 4 RDC N°4	05.22.83.71.83
CASABLANCA	DR AATIK	CABINET AATIK HAY MY ABDELLAH BD AL KHALIL N°132 N°6 AIN CHOK	05.22.21.85.11 06.12.06.00.00

B. Centres Médicaux Sportifs

Ville	Centre médical
AGADIR	Le Centre médico-sportif

C. Cliniques :

- Cliniques Hors Casablanca

Ville	Médecin	Adresse	Téléphone
AGADIR	DR BIZRANE MOHAMED	CLINIQUE LA RESIDENCE RUE IBN TOUMERT TALBOREJT	05 28 82 36 82 05 28 82 36 83
	La polyclinique CNSS	POLYCLINIQUE CNSS	05 28 84 66 25
OUJDA	CLINIQUE LE MAROC	2, bd Allal Ben Abdellah OUJDA MAROC	<u>05 36 68 20 20</u>
FES	CLINIQUE RAISS	16 Av. Allal Ben Abdellah, 30000 Fès Maroc	05.35.62.11.00/08
RABAT	CLINIQUE BNOU KHALDOUN	32 Avenue Ibn Khaldoun	05 37 77 67 67
RABAT	DR ZIDOUH	POLYCLINIQUE INTERNATIONAL DE RABAT à côté du Mausolée Mohammed V8 , Rue de Tunis, Rabat	05 37 77 76 67
MARRAKECH	POLYCLINIQUE LES NARCISSES	POLYCLINIQUE LES NARCISSES 112, Quartier O.L.M Ghoul Route de Targa	05 24 44 75 75

• Cliniques sur Casablanca :

Ville	Médecin	Adresse	Téléphone
CASABLANCA	Dr TAJRI	CLINIQUE AL AMAL BD LES FORCES AUXILAIRES	05.22.72.75.72
	PR ARSSI DR EL HAIBA	CLINIQUE MERS SULTAN 64 RUE OMAR EL IDRISI	05.22.27.70.19
	DR HIFTI	CLINIQUE ZERKTOUNI ANGLE BD ABDOU ET BD DU 09 AVRIL	05.22.25.22.00
	DR HRAICHI	CLINIQUE LINA LOT LINA N°147 SIDI MAAROUF	05.22.97.74.00
	CLINIQUE AL AMAL	CLINIQUE AL AMAL 32 BD DES FORCES AXILIAIRES HAY SADRI	05 22 72 75 72

D. Radiologies, Kinés conventionnés

Ville	Kiné/radiologie	Adresse	Téléphone
CASABLANCA	JAMAL EDDINE MIRI	CABINET MIRI 59 BD ZERKTOUNI RESD LES FLEURS	0522202192 0661344978
	ASMAA BIJARCH	IKHSANE KINE CENTER MAGAZIN N°72 RUE FETWAKA, DERB SAAD EN FACE DES RESD AL ASSILE HAY MOHAMMADI	0522606493 0638907072
	HICHAM RHIM	KINESITHERAPIE PORTE CALIFORNIE RUE TADDARTE COMPLEXE PORTE CALIFORNIE	0522829511 0661311439
	ABDELHAMID HADJOUDJA	CENTRE KINE N° 3 RUE AL HABACHA	05.22.55.13.39 06.67.31.07.67
	RADIOLOGIE DR AKIKI	27 RUE ILYA ABOUMADI QUARTIER GAUTHIERCASA	05.22.20.34.57/58
	MAARIF DR BENYAHIA	17 RUE MED BAHY EN FACE DU BUREAU DU POINTAGE DES TAXIS MAARIF CASA	05.22.25.74.82
	RADIOLOGIE AL AMAL	RADIOLOGIE AL AMAL 32 BD DES FORCES AXILIAIRES HAY SADRI	05 22 72 75 72

D. Pharmacies conventionnées

Ville	Pharmacies	Adresse	Téléphone
CASABLANCA	Pharmacie NOUVELLE MEDINA	17, RUE MED BAHI EN FACE DU BUREAU DE POINTAGE DES TAXIS MAARIF	05 22 25 74 82
	Pharmacie HIBA	51 bis rue Banafssaje Beauséjour	